



LE 24 JUIN.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« La société St. Jean-Baptiste ayant décidé d'inviter toutes les sociétés-sœurs des Etats-Unis à assister au festival national qui sera célébré à Montréal le 24 juin prochain, un comité composé de l'abbé Primeau et de MM. Labine, Houde et Gagnon, tous des Etats-Unis, sera chargé d'organiser le mouvement parmi les canadiens-français résidents de ce pays. On pense qu'une trentaine de sociétés américaines viendront à Montréal, et l'on compte sur une démonstration magnifique. »

Comme on le voit le mouvement s'accroît et promet de réussir : à nous maintenant de faire notre part d'organisation.

O. D.

L'ABBÉ TANGUAY.

(Suite et fin.)

En 1865, le bureau des statistiques du Canada (branche du département de l'agriculture) s'assura les services de l'abbé Tanguay, qui depuis lors a mis à la disposition du bureau non-seulement son travail et l'expérience qu'il avait acquise, mais encore la multitude de notes amassées par lui.

Voyons les principales proportions de l'entreprise du *Dictionnaire*.

Quatre groupes de populations françaises ont existé en Canada durant le dix-septième siècle : ceux de l'Acadie (1604), de Québec (1608), des Trois-Rivières (1633), de Montréal (1641).

Arrivé à l'année 1700 il y avait déjà longtemps que les Canadiens (pour ne parler que des trois derniers groupes) s'étaient répandus autour des grands lacs et vers le sud-ouest, mais c'est alors seulement qu'ils commencèrent à y fonder des établissements stables, qui depuis n'ont fait qu'aller en augmentant. Il fallait donc les suivre dans ces migrations sur une étendue de territoire qui mesure en ligne droite au moins mille lieues.

Un homme né en France, se marie en Acadie, va habiter Québec et y fait baptiser ses enfants, perd sa femme à Montréal, se remarie au Détroit, et meurt dans quelque paroisse des bords de l'Ohio ou du Mississipi, où il laisse une partie de ses enfants, tandis que d'autres sont établis dans la vallée du Saint-Laurent. Il fallait retrouver la trace de chacune de ces personnes et suivre leur descendance jusqu'à nos jours !

De prime-abord, on s'imagine que la race franco-canadienne est toute entière sortie de la France. Ce n'est pas exact. De petites colonies espagnoles, allemandes, italiennes et surtout irlandaises sont venues se fondre dans le principal élément qui forme cette population. On voit aussi quelques Anglais, la plupart capturés durant les guerres de la Nouvelle-Angleterre. Depuis longtemps, la transformation de ces familles est complète : elles sont françaises de langue, de mœurs, et catholiques. Tout ce qui reste de leur origine est un nom qui sonne encore comme une parole étrangère lorsqu'il n'a pas été altéré de manière à l'identifier avec l'accent de notre langage. M. O'Farrell, de Québec, a même fait un travail sur les noms irlandais, qui donnerait un très-fort contingent à cet élément dans la composition de la race canadienne.

Or, la tâche de l'abbé Tanguay peut se définir ainsi :

Lire, déchiffrer, comparer, annoter toutes les pages de

tous les livres qui ont paru sur le Canada depuis Jacques Cartier. Il y en a bien trois cents. Faire la même chose pour les cartes, qui se comptent aussi par centaines. Consulter minutieusement les manuscrits de la bibliothèque d'Ottawa, ceux de la société historique de Québec, de la société historique de Montréal, de l'Université Laval, les registres de toutes les paroisses du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, des îles du Golfe, de Terre-Neuve, du Détroit, et des villes et villages échelonnés sur les tributaires du Mississipi. Annoter les actes des notaires du Canada, compiler les cahiers des cours de justice, les ordonnances du gouvernement français, celles du gouvernement anglais,—en un mot autant de papiers qu'il en tiendrait dans un plein wagon de chemin de fer.

Mais ce n'est pas tout. Les familles catholiques du Canada sont venues de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Irlande. En route ! il faut aller relancer chacune d'elles dans la place d'où elle est partie.

Rendu en Europe en 1867, l'abbé Tanguay se dirigea vers toutes les localités où, d'après les notes puisées en Canada, il savait qu'avaient été les souches de ces familles : la Belgique, la France, la Prusse, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, l'Angleterre et l'Irlande. A Paris, à Rouen, à Saint-Malo, outre les registres des anciennes paroisses, il a consulté les archives des colonies qui abondent en documents sur la Nouvelle-France.

Et quand on dit consulter tel ou tel document, on ne veut pas dire que ce soit chose aussi aisée que de lire une gazette.

Les registres aux écritures capricieuses, fanées, indéchiffrables à l'œil nu ; les feuilles déchirées, écornées ou égarées au milieu de cahiers qui datent de soixante ou quatre-vingts ans avant ou après elles ; les noms mal orthographiés, ou changés en surnoms—tout est lu, tout est compris et remis en place par le savant abbé. Très-souvent des pièces déchirées sont refaites, et l'on serait étonné de voir comment il faut s'y prendre pour tirer d'une page mutilée des noms, des dates, des explications de parenté qui semblaient n'y plus paraître.

Fort bien, dira le lecteur, c'est un grand mérite, mais une fois ce déchiffrement exécuté, comment se reconnaître dans l'innombrable quantité de notes qu'a dû prendre le travailleur ?

Ceci n'est rien. Toute difficulté de classification disparaît devant ces mots magiques ; de la méthode, encore de la méthode et toujours de la méthode. Hors de là, point de ressource.

L'abbé se trouve-t-il en présence d'un document, il s'arrête sur le premier nom qu'il y rencontre—que ce soit une mention de naissance, de mariage, de décès, de parenté, de filiation quelconque—et il tire un livre de sa poche. Oui, cela ressemble bien à un livre ; seulement une fois dégagé de la petite ganse élastique qui l'entoure, on s'aperçoit que le tout se défait en des centaines de morceaux—car la couverture ne tient pas aux feuilles et les feuilles elles-mêmes n'ont aucun lien entre elles. Sur l'une de ces feuilles volantes (trois pouces sur cinq) l'abbé note ce qui suit, par exemple :

« Jolliet, Louis, signature, 4 mai 1700 Québec.

(Voir dans *L'Opinion Publique* du 27 novembre 1873, l'usage qui a été fait de cette simple note, en apparence bien inutile.)

Il poursuit son examen du document et emploie une

nouvelle feuille ou bulletin chaque fois qu'il rencontre « son bien. » Les registres de toute une paroisse sont ainsi relevés en détail et tiennent dans un petit volume qui n'est guère plus gros qu'un livre de prières ordinaire. Il suffit ensuite de placer ces notes dans l'ordre alphabétique. On verra alors des bulletins pris dans divers paroisses qui, se trouvant ainsi réunis, présenteront le groupe suivant :

« Joliette Ant. N. P. m. 1785, Cath. Faribault. *Berthier*.

« Joliette Ant. N. P. Cath. Faribault, b. Berthelemy, 9 Sept. 1789. *St. Th.*

« Joliette Ant. N. P. S. 1789. *St. Th.*

« Joliette Barth. m. 29 Sept. 1813, Mic. Charl. Tarien de Lanaudière. *Lavaltrie*.

« Joliette Barth. S. juin 1850. *Joliette*.

« Faribault Cath. S. 1854. 92 ans, v. Ant. Joliette. *Joliette*. »

Prenez dans la collection des bulletins de l'abbé Tanguay le volume marqué J., voilà ce que vous y trouverez sur Joliette, et encore je ne cite pas tout. On voit combien le procédé est efficace et comment il permet de remonter aux sources des renseignements, y en eut-il dix, vingt, cent même.

Ce système se prête à maintes combinaisons. S'agit-il de dresser un dictionnaire ? vous n'avez qu'à commencer par la lettre A. Voulez-vous avoir spécialement ce qui concerne le clergé, une paroisse, c'est facile : triez vos cartes, c'est une sorte de jeu de cartes en grand—et disposez-les selon le plan que vous aurez arrêté. Veut-on des listes d'hommes de lois, de marchands, de centenaires, d'anciens fonctionnaires ? On peut les dresser sans obstacle, et les petits papiers n'auront pas encore dit leur dernier mot !

En 1868 parut un ouvrage qui attira fortement l'attention sur l'esprit de la recherche et de la classification de l'abbé Tanguay. C'est le « Répertoire général du clergé canadien » depuis l'arrivée du premier prêtre en Canada. Chaque article est en même temps une courte biographie de la personne dont il fait mention. Depuis la *Liste* de M. Noiseux, ancienne (1833), incomplète et assez chargée d'erreurs, nous n'avions rien eu sous cette forme. Aussi le *Répertoire* est-il consulté journellement. Comme matière historique, il est précieux et honorable pour notre peuple.

C'est en 1871 que parut le *Dictionnaire généalogique*, (625 pages grand in-8.) Ce fut un événement, on s'en souvient. Mais peut-être ce livre étonnant a-t-il été plus applaudi à l'étranger que chez nous. Il faut noter ici que bien des gens, qui ne s'étaient pas rendu compte de ce que doit être un dictionnaire *généalogique*, se sont montrés désappointés en n'y trouvant pas des *biographies*. Il y a là une erreur de mots. C'est pour mettre les biographes et tous les écrivains à même de parler de nos pères que l'abbé Tanguay a dressé l'arbre généalogique de chacun d'eux.

Par la vertu de ce livre, nous voilà tous sur le pied d'égalité, seigneurs d'autrefois, paysans, ouvriers, officiers, marchands ; point de préférence, toute la race y passe. Au reste, par l'indication des sources que porte le *Dictionnaire*, libre à quiconque de remonter aux documents authentiques et d'y puiser abondamment pour son compte.

De tous les peuples qui ont le mieux réussi à conserver la mémoire de leurs lignées, les Islandais sont les pre-